

TÉRENCE

COMÉDIES

ANDRIENNE

HÉCYRE



LES BELLES LETTRES

PARIS

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

TÉRENCE

COMÉDIES

TOME I

ANDRIENNE - HÉCYRE

TEXTE ÉTABLI

PAR

BENJAMIN VICTOR

TRADUIT

PAR

JULES MAROUZEAU

ET

BENJAMIN VICTOR

Membre de l'Institut

Professeur à l'Université de Montréal



PARIS
LES BELLES LETTRES

2023

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé M. Bruno Bureau d'en faire la révision et d'en surveiller la correction en collaboration avec M. Benjamin Victor.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© 2023. Société d'édition Les Belles Lettres
95 boulevard Raspail, 75006 Paris
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-251-01500-2
ISSN : 0184-7155

PRÉSENTATION DE L'ANDRIENNE

Les *senes* athéniens Simon et Chrémès ont pour projet de marier Pamphile, le fils de l'un, avec Philumène, la fille de l'autre. Leur plan aura un effet désastreux sur Pamphile, qui a juré fidélité envers sa bien-aimée Glycère, une jeune femme que l'on croit inéligible au mariage en raison de sa naissance étrangère ; l'ami de Pamphile, Charinus, n'en sera pas moins affecté, car il veut épouser Philumène lui-même. Sur les conseils de l'esclave Dave, Pamphile fait semblant d'accepter de s'unir à Philumène dans l'espoir de gagner du temps. La stratégie échoue lamentablement, car Simon insiste pour tenir les noces le jour même, et Chrémès lui donne son accord. Que Glycère accouche au même moment d'un enfant issu de Pamphile devrait ajouter un obstacle au mariage, mais Simon refuse de croire que la naissance est réelle. Soudainement, un étranger nommé Criton arrive et révèle que Glycère est en fait une citoyenne athénienne de naissance qui s'est retrouvée pendant son enfance sur l'île d'Andros à la suite d'un naufrage. Mieux encore, elle est la fille perdue de Chrémès lui-même. Elle est aussitôt fiancée à Pamphile, ce qui lève du même coup les obstacles aux fiançailles de Charinus et Philumène.

La majorité des sources font de l'*Andrienne* la première comédie de Térence, produite en 166 avant J.-C. alors qu'il aurait eu seulement dix-neuf ans. Le modèle principal était

une pièce homonyme de Ménandre. Qu'est-ce que le jeune poète, peut-on se demander, a trouvé de si remarquable dans cette pièce au point d'y porter en premier lieu son attention ? Deux traits distinguent l'*Andrienne* des autres comédies nouvelles et romaines : les changements de perspective multiples et soudains du jeune amoureux ainsi que la manière inattendue et spectaculaire dont certains de ces revirements se produisent. Simon voit la sage-femme entrer dans la maison de Glycère, puis quitter les lieux en parlant du nouveau-né de Pamphile. Simon est furieux : comment son fils a-t-il pu être aussi irréfléchi ? D'abord en proie à la colère, il se félicite lui-même quand il « comprend » la « vérité » – que l'accouchement est une invention destinée à le tromper. La dramaturgie se déploie prodigieusement au quatrième acte, alors que Chrémès se dirige vers la maison de Simon et Pamphile. Dave doit convaincre Chrémès que l'accouchement est réel. Voyant qu'il n'a pas le temps d'expliquer sa ruse à la servante de Glycère, il en fait malgré elle une partenaire dans son stratagème et la conduit à prononcer précisément les paroles dont il a besoin pour mener à bien son subterfuge. Enfin, au point culminant de la pièce, une confrontation passionnée entre Simon et Criton se transforme soudainement en une scène de reconnaissance qui règle tout. Pour ceux qui aiment se tenir sur le bord de leur siège au théâtre, c'est une pièce de choix.

L'*Andrienne* semble être la comédie térentienne qui incorpore le plus d'éléments ne provenant pas du modèle principal. Térence a transformé l'*Andrienne* de Ménandre en puisant dans la *Périntienne* du même auteur « ce qui convenait », comme il le dit lui-même dans le prologue. Cela inclut toutes les scènes auxquelles Charinus ou Byrria participent. En effet, un fragment de la *Perinthienne* (6 Körte, 2 Sandbach) correspond à deux vers (368-9) d'une scène térentienne où les deux personnages sont présents. De plus, le nom d'esclave Pyrrhias

(c'est-à-dire Byrria) se trouve dans d'autres fragments de la *Perinthienne*. Il s'ensuit que la note ambiguë de Donat au vers 301 signifie que Térence a importé Charinus et Byrria, sans toutefois les avoir inventés. La scène d'exposition, nous dit Donat à la ligne 14, doit aussi quelque chose à l'ouverture de la *Perinthienne*, et on a également suspecté d'autres emprunts au modèle secondaire ici et là. Comme ailleurs, Térence a modifié les dernières scènes de la pièce afin d'amener des acteurs supplémentaires sur scène, de déplacer le point culminant plus près de la fin, et peut-être aussi pour d'autres raisons.

ANDRIENNE

L'ANDRIENNE DE TÉRENCE

DIDASCALIE CONSERVÉE CHEZ DONAT¹

Cette pièce fut écrite la première.

Représentée aux Jeux Mégalésiens, sous les édiles curules M. Fulvius et M^o Glabrion.

Représentation de L. Atilius le Prénestin et L. Ambivius Turpion.

Mise en musique de Flaccus, esclave de Claudius, avec flûtes égales droites et gauches ; et la pièce est traduite entièrement du grec².

Jouée sous le consulat de M. Marcellus et C. Sulpicius³.

1. La présente édition est tributaire de Cioffi 2017 pour toute information critique concernant cette didascalie. La tradition manuscrite de Donat dans cette partie du texte se caractérise comme suit : les codex A et S constituent des classes à eux seuls ; le sigle Σ regroupe tous les autres ; S et Σ partagent un même hyparchétype.

2. La même expression surprenante est utilisée dans la didascalie donatienne de l'*Hécyre*.

3. 166 av. J.-C.

TERENTI ANDRIA

DIDASCALIA APVD DONATVM SERVATA

Haec prima facta est, acta ludis Megalensibus M. Fulvio M' Glabrione [Q. Minutio Valerio] aedilibus curulibus. Egere L. Atilius [Latinus] Praenestinus et L. Ambuius Turpio. Modos fecit Flaccus Claudi [filius] tibiis paribus dextris et sinistris. Et est tota Graeca. Edita M. Marcello C. Sulpicio consulibus.

Didascalia *De fontibus uide adn.* || facta est $A\Sigma$: acta est S || acta habet A : om. $S\Sigma$ || Fulvio M' Glabrione aedilibus curulibus *Dziatzko* : fuluio edilae int glabrio neq· minutio ualerio curulib· A : *amplius corruptum* $S\Sigma$ || egere et egerunt *codd.* || L. Atilius *edd.* : lactilius *codd.* || ambuius $S\Sigma$: ambiraius A || et sinistris $S\Sigma$: uel sinistris A || C. Sulpicio *edd. rec.* : et sulpicio (*uel* sulpitio) *codd.*

PERSONNAGES

SIMON, vieillard.

CHRÉMÈS, vieillard.

CRITON, vieillard.

PAMPHILE, fils de Simon.

CHARINUS, ami de Pamphile.

GLYCÈRE, jeune fille.

SOSIE, affranchi de Simon.

DAVE, esclave de Simon.

DROMON, esclave de Simon.

BYRRIA, esclave de Charinus.

MYSIS, servante de Glycère.

LESBIE, sage-femme.

Personnages muets (esclaves).

La scène représente une rue à Athènes où se trouvent les maisons de Simon et de Glycère.

PERSONAE

<i>SIMO</i>	
<i>CHREMES</i>	<i>senes</i>
<i>CRITO</i>	
<i>PAMPHILVS</i>	<i>adulescens</i>
<i>CHARINVS</i>	<i>adulescens</i>
<i>GLYCERIVM</i>	<i>uirgo</i>
<i>SOSIA</i>	<i>libertus</i>
<i>DAVVS</i>	
<i>DROMO</i>	<i>serui</i>
<i>BYRRIA</i>	
<i>MYSIS</i>	<i>ancilla</i>
<i>LESBIA</i>	<i>obstetrix</i>

personae seruiles mutae

*Personarum indices lectorum commoditati editorumque
mori obsequens confeci et comoediis adiunxi ; scito eos
in codicibus Terentianis non inueniri.*

SOMMAIRE⁴

Faussement prise pour la sœur d'une courtisane, Andrienne de naissance, Glycère est déflorée par Pamphile ; une fois qu'elle est devenue enceinte, il lui donne sa parole qu'elle sera sa femme. Or son père lui en avait engagé une autre, fille de Chrémès ; alors, apprenant sa liaison, (5) il feint que la noce va avoir lieu, par désir de savoir quelles sont les dispositions de son fils. Sur le conseil de Dave, Pamphile ne fait pas de résistance. Mais Chrémès, après qu'il a vu un enfant né de Glycère, refuse le mariage et évince le gendre. (10) Bientôt, Glycère étant inopinément reconnue pour sa fille, il donne pour femme celle-ci à Pamphile, l'autre à Charinus.

4. Les comédies de Térence sont accompagnées dans la tradition manuscrite de sommaires (« periochae ») rédigés au II^e siècle de notre ère par le grammairien Sulpice Apollinaire de Carthage. Ces sommaires ne sont attribués à Sulpice Apollinaire que dans le manuscrit A (lequel ne conserve pas celui de l'*Andrienne*). Il serait malavisé d'imposer à ces textes des normes térentiennes en matière de métrique, de prosodie ou d'expression.

C. SVLPICI APOLLINARIS PERIOCHA

Sororem falso creditam meretriculae
 genere Andriae Glycerium uitiat Pamphilus,
 grauidaue facta, dat fidem uxorem sibi
 fore hanc, nam aliam pater ei desponderat,
 gnatam Chremetis, atque ut amorem comperit 5
 simulat futuras nuptias, cupiens suus
 quid haberet animi filius cognoscere.
 Daui suasu non repugnat Pamphilus ;
 sed ex Glycerio natum ut uidit puerulum,
 Chremes recusat nuptias, generum abdicat. 10
 Mox filiam Glycerium insperato agnitam
 hanc Pamphilo, aliam dat Charino coniugem.

Periocha *De codice D uide quae supra dixi p. XCIII.* || C. SVLPICI APOLLINARIS PERIOCHA *scribunt edd. recc. exemplo periocharum ceterarum* : ARGUMENTVM libri qui hoc in loco praesto sunt || **4** nam libri : namque *Vmpfenbachius* || aliam pater ei CP : aliam ei pater dett. nonnulli, inter quos *Decurt.* || desponderat CP dett. non pauci, inter quos *Decurt. et Lips.* : desponsauerat dett. pler. despoponderat *Fleckeisen 1857* || **per. 9** ex om. C, rest. C^{int} || **per. 12** aliam dat edd. : dat aliam libri.

PROLOGUE

L'auteur, du jour où il s'est mis en tête d'écrire, a pensé qu'une seule tâche lui incombait : faire que plaisent au public les pièces qu'il aurait composées. Mais il se rend compte qu'il en va bien autrement ; car c'est à écrire des prologues qu'il dépense sa peine, (5) et ceci, non pour raconter le sujet de la pièce, mais pour répondre aux malins propos d'un vieil auteur malintentionné⁵. Aujourd'hui, notez, je vous prie, de quoi on lui fait grief : Ménandre écrivit une *Andrienne* et une *Périntienne* ; qui connaîtra bien l'une des deux les connaîtra toutes deux ; (10) elles ne sont pas de sujets tellement différents⁶, pourtant elles sont de facture différente pour le dialogue et pour le style. Il reconnaît avoir fait passer de la *Périntienne* dans l'*Andrienne* les éléments qui s'y prêtaient, et les avoir utilisés comme siens. Voilà ce que ces gens lui reprochent, et ils disputent sur ce point (15) qu'il ne convient pas de contaminer des pièces. Se peut-il que ces fins connaisseurs ne s'y connaissent pas du tout ? En accusant celui-ci, c'est Névius, Plaute, Ennius, qu'ils accusent ; voilà ceux que notre auteur a pour répondants, dont il aspire à imiter la nonchalance (20) plutôt que la diligence de ces gens, diligence qui les voue à l'obscurité. Sur ce, je les invite

5. Le « vieil auteur malintentionné » est Luscius Lanuvinus (voir sous « Vie de Térence » dans l'introduction). Le prologue de l'*Andrienne* laisse l'impression que la querelle opposant cet homme à Térence ne vient pas d'éclater, mais date de quelque temps déjà : notons les pluriels *fabulas* et *prologis* ainsi que le laps de temps implicite dans *primum – appulit* suivi de *uerum – intellegit*. Sans doute que le prologue existant fut composé non pas pour la toute première représentation publique mais pour une autre, ultérieure, dont ne fait pas état la didascalie sommaire chez Donat. Voir Fabia 1888, Gestri 1936.

6. Le v. 11 tel qu'on le lit dans les principaux manuscrits est trop long. La leçon du lemme d'Eugraphius donne, elle aussi, un rythme anormal. Seule la version de l'Ebnerianus et de quelques autres manuscrits mineurs n'invite aucune objection.

PROLOGVS

Poeta cum primum animum ad scribendum appulit,
 id sibi negoti credidit solum dari,
 populo ut placerent quas fecisset fabulas.
 Verum aliter euenire multo intellegit,
 nam in prologis scribundis operam abutitur 5
 non qui argumentum narret sed qui maleuoli
 ueteris poetae maledictis respondeat.
 Nunc quam rem uitio dent, quaeso, animum attendite.
 Menander fecit Andriam et Perinthiam.
 Qui utramuis recte norit ambas nouerit : 10
 non ita sunt dissimili argumento, sed tamen
 dissimili oratione sunt factae ac stilo.
 Quae conuenere in Andriam ex Perinthia
 fatetur transtulisse atque usum pro suis.
 Id isti uituperant factum atque in eo disputant 15
 contaminari non decere fabulas.
 Faciuntne intellegendo ut nihil intellegant ?
 Qui cum hunc accusant, Naeuium Plautum Ennium
 accusant, quos hic noster auctores habet,
 quorum aemulari exoptat neglegentiam 20
 potius quam istorum obscuram diligentiam.

PROLOGVS D : *deest in CP* || **1** appulit *libri testt.* : attulit *uaria lectio apud Don.* || **2** negoti et negotii *libri* || **4** uerum *D^{pc} (corr. D^{rec} ?)* *CP* : unum *D^{ac}* || **5** scribundis et scribendis *libri* || operam *DC^{ac} testt.* : opera *C^{pc}P* || **6-7** ante ueteris *add.* et *C^l* || **8** dent rem uitio *D* || animum attendite et animum aduertite *uariae lectiones apud Don.* : animo attendite *pars testt.* animum aduertite uel animaduertite (*uel -uor-*) *libri testt. pars alt.* || **11** sunt dissimili *dett. nonnulli inter quos Ebn. Scor. Vind. Voss. 38 (coni. Guietus)* : dissimili sunt *DCP (uide adn.)* || sed *libri* : et *Eugraphius in lemm.* || **14** transtulisse se atque *D.*

dorénavant à se tenir cois et à cesser leurs médisances, sous peine de se voir signaler leurs propres méfaits.

Faites silence, soyez un auditoire bienveillant et prenez connaissance de l'objet du débat, afin de reconnaître s'il demeure quelque espoir (25) que les comédies qu'il fera par la suite sur nouveaux frais puissent être représentées, ou si elles doivent plutôt encourir votre disgrâce.

Acte I, Scène 1

SIMON SOSIE (ESCLAVES)

SIMON (*aux esclaves qui l'accompagnent*). — Vous autres, emportez cela à la maison ; allez ! (*Les esclaves sortent.*) — Sosie, approche un peu, j'ai à te dire quelques mots.

SOSIE. — Considère-les comme dits. Il doit s'agir, bien sûr, d'apprêter dûment ce que voici.

SIMON. — Non. C'est pour autre chose.

SOSIE. — Qu'y a-t-il (30) de plus que mes habiletés puissent exécuter pour toi⁷ ?

SIMON. — Ce n'est pas de ces habiletés-là que j'ai besoin pour l'affaire que je prépare, mais de qualités que j'ai toujours vu résider en toi : le dévouement et la discrétion.

SOSIE. — J'attends de savoir ce que tu veux.

SIMON. — Comment, depuis le moment où je t'ai acheté, tu as toujours trouvé chez moi, dès ta petite enfance, (35) un service convenable et doux, tu le sais ; d'esclave je t'ai fait mon affranchi, parce que tu étais un franc serviteur. Je t'ai gratifié de la plus haute récompense dont je disposais.

SOSIE. — J'en garde le souvenir.

7. Sosie est cuisinier, comme l'ont compris Donat et l'auteur de la rubrique de scène.

Dehinc ut quiescant porro moneo et desinant
 male dicere, malefacta ne noscant sua.
 Fauete, adeste aequo animo et rem cognoscite,
 ut pernoscatis ecquid spei sit relicuum,
 posthac quas faciet de integro comoedias
 spectandae an exigendae sint uobis prius.

25

I. i

SIMO SOSIA
 SENEX LIBERTVS COQVVS

SI. Vos istaec intro auferte, abite. Sosia,
 ades dum. Paucis te uolo.

SO. Dictum puta.

Nempe ut curentur recte haec.

SI. Immo aliud.

SO. Quid est 30

quod tibi mea ars efficere hoc possit amplius ?

SI. Nihil istac opus est arte ad hanc rem quam paro,
 sed is quas semper in te intellexi sitas,
 fide et taciturnitate.

SO. Exspecto quid uelis.

SI. Ego postquam te emi, a paruulo ut semper tibi
 apud me iusta et clemens fuerit seruitus
 scis. Feci ex seruo ut esses libertus mihi
 propterea quod seruibas liberaliter. 35

25 ecquid *edd.* : et quid *libri* || relicuum *C^{ac}P dett. nonnulli* : reliquum *DC^{ant}*.

Rubr. sc. I. i om. C, add. C^{ant} || duabus lineis disposui : SIMO SENEX SOSIA LIBERTVS COCVS una linea D dett. pler. ; nec SENEX nec LIBERTVS nec COQVVS habent C^{ant}P || 28 auferte abite DC^{ac}P : auferte et abite C^{ant} || 31 efficere ars D || 33 is D^{ac} (?) Val^{ac} : iis D^{pc}C^{ac}P his C^{ant} dett. || in te intellexi D^{pc}CP : intellexi (in te om.) D^{ac} intellexi in te dett. nonnulli, inter quos Lips. || 35 te emi DCP : emi te dett. aliquot (et uide testt.) || 38 seruibas Lindenbrogius e codice : seruibas libri mei.

SIMON. — Je ne change pas d'avis⁸.

SOSIE. — Je suis ravi (40) d'avoir agi de façon qui te satisfasse, Simon, et je te rends grâce d'avoir trouvé grâce auprès de toi. Mais il y a là quelque chose qui m'est pénible, car un tel rappel est comme un reproche pour qui serait oublieux d'un bienfait⁹. Enfin dis-moi plutôt d'un mot ce que tu veux de moi. (45)

SIMON. — C'est ce que je vais faire. — D'abord, dans l'affaire présente, je te préviens d'une chose : ces noces que tu crois réelles, ne sont pas des noces pour de bon.

SOSIE. — Pourquoi donc ce simulacre ?

SIMON. — Je te raconterai l'affaire dès l'origine ; de cette façon tu seras au courant et de la vie de mon fils et de mon dessein et de ce que je voudrais que tu fasses en cette affaire. (50) Tu vois, Sosie, depuis qu'il est sorti de l'éphébie, il avait licence de vivre plus librement. Auparavant, enfin, comment aurait-on pu connaître et apprécier son naturel, alors qu'il était sous la contrainte de l'âge, de la timidité, d'un maître ?

SOSIE. — C'est juste.

SIMON. — Au rebours de ce que font à peu près tous les jeunes, (55) qui se livrent à quelque passion : élever des chevaux, ou des chiens pour la chasse, ou qui fréquentent les philosophes, lui ne se passionnait pas notablement pour telle de ces choses plutôt que pour une autre, mais pour toutes modérément. J'étais ravi.

8. La répartition des répliques proposée par Palmerius trouve un appui dans Plaute, *Mostellaria* 1147 *Bene hercle factum, et factum gaudeo*.

9. Seule la leçon (conjecturale) *immemori* respecte l'emploi des cas qu'on observe ailleurs avec *exprobro* et *exprobratio*. Voir la discussion de Cioffi 2020, *ad loc.*

Quod habui summum pretium persolui tibi.

SO. In memoria habeo.

SI. Haud muto.

SO. Factum gaudeo 40

si tibi quid feci aut facio quod placeat, Simo,
et id gratum fuisse aduersum te habeo gratiam.
Sed hoc mihi molestum est, nam istaec commemoratio
quasi exprobratio est immemori benefici.

Quin tu uno uerbo dic quid est quod me uelis. 45

SI. Ita faciam. Hoc primum in hac re praedico tibi :
quas credis esse has non sunt uerae nuptiae.

SO. Cur simulas igitur ?

SI. Rem omnem a principio audies.

Eo pacto et gnati uitam et consilium meum
cognosces et quid facere in hac re te uelim. 50

Nam is postquam excessit ex ephebis, Sosia,
liberius uiuendi erat potestas, nam antea
qui scire posses aut ingenium noscere,
dum aetas metus magister prohibebant ?

SO. Ita est.

SI. Quod plerique omnes faciunt adulescentuli,
ut animum ad aliquod studium adiungant, aut equos
alere aut canes ad uenandum aut ad philosophos,
horum ille nihil egregie praeter cetera
studebat, et tamen omnia haec mediocriter. 55

40 habeo *DC^{lpc}P* : habui *C^{ac}* || muto *libri Don. in hunc locum et alibi, Eugr.* : multo *uaria lectio apud Don.* || SI. haud muto SO. factum gaudeo *Palmerius 1604 p. 865-7 (uide adn.)* : SI. haud muto factum SO. gaudeo *libri Don.* || **42** aduersum et aduersum *libri testt. An Don. aduersus legit ?* || **44** immemori *Guietus (uide adn.)* : immemoris *libri* || benefici *edd.* : beneficii *libri* || **45** quid *libri* : si quid *codd. Donatiani ad Ad. 952* || quod *D uaria lectio in C* : quid *CP* || **46** praedico *D^{ac}CP^{pc}* : praedicto *D^{lpc}P^{ac}* || **47** esse has *CP test.* : has esse *D* || **50** in hac re *CP pars maior testt.* : te in hac re *D codd. Priscianici aliquot* || **52** erat *Loman 1845 p. 79-80* : fuit *libri contra metrum* || **54** prohibebant *D^{ant}CP codd. Donatiani plures in lemm.* : prohibebat *D^{ac} codd. Don. AK* || **56** adiungant *CP codd. Don.* : adiungunt *D iungant dett. aliquot* || **59** et *libri pars maior codd. Nonianorum* : sed *codd. Noniani quidam.*

SOSIE. — Non sans raison ; car voilà ce que (60) j'estime avant tout profitable dans la vie : rien de trop !

SIMON. — Telle était sa vie : supporter et tolérer aisément tous ceux avec qui il pouvait se rencontrer, se confier à eux, aller au-devant de leurs désirs, ne contrarier personne, ne jamais se mettre en avant ; ce qui est le moyen le plus commode (65) de récolter bonne renommée sans malveillance et de se ménager des amis.

SOSIE. — C'était sagement régler sa vie, car à l'époque où nous sommes c'est la complaisance qui procure des amis, et la vérité des haines.

SIMON. — Sur ces entrefaites, une femme, il y a de cela trois ans, vint d'Andros s'établir ici près, (70) contrainte par le dénuement et l'abandon de ses proches ; beauté hors pair et dans la fleur de l'âge.

SOSIE. — Aïe ! J'ai peur que l'Andrienne ne nous apporte du vilain !

SIMON. — Au début elle menait une existence honnête, frugale et austère, gagnant sa vie au travail de la laine et de la toile. (75) Mais quand se présenta, promettant des subsides, un amant, puis un autre, comme on voit le cœur de tous les humains incliné de la peine au plaisir, elle accepta une liaison, puis se mit à faire le métier. Ceux qui étaient alors ses amants emmenèrent un jour là-bas, comme il arrive, mon fils (80) pour dîner avec eux. Et moi tout de suite en moi-même : « Pour sûr il est pris. Il en tient. » J'observais le matin les valets de ces gens venant ou s'en allant ; je leur demandais : « Hé, petit, dis-moi, s'il te plaît, quel est celui qui a eu Chrysis hier ? » (car cette Andrienne (85) s'appelait ainsi).

Gaudebam.

SO. Non iniuria, nam id arbitrator
adprime in uita esse utile, ut ne quid nimis. 60

SI. Sic uita erat : facile omnis perferre ac pati
cum quibus erat cumque una, is sese dedere,
eorum obsequi studiis ; aduersus nemini,
numquam praeponens se illis, ita ut facillime 65
sine inuidia laudem inuenias et amicos pares.

SO. Sapienter uitam instituit, namque hoc tempore
obsequium amicos, ueritas odium parit.

SI. Interea mulier quaedam abhinc triennium
ex Andro commigrauit huc uiciniam,
inopia et cognatorum neglegentia 70
coacta, egregia forma atque aetate integra.

SO. Ei, uereor ne quid Andria apportet mali !

SI. Primo haec pudice uitam parce ac duriter
agebat lana et tela uictum quaeritans. 75

Sed postquam amans accessit pretium pollicens
unus et item alter, ita ut ingenium est omnium
hominum ab labore proclue ad libidinem,
accepit condicionem, dehinc quaestum occipit.

Qui tum illam amabant forte, ita ut fit, filium
perduxere illuc, secum ut una esset, meum. 80

Egomet continuo mecum « Certe captus est.

Habet. » Obseruabam mane illorum seruulos
uenientis aut abeuntis. Rogitabam « Heus puer,
dic sodes, quis heri Chrysidem habuit ? » nam Andriae 85

60 gaudebam *DC^{pc}P* : gaudebant *C^{vac}* || 62 omnis *edd. recc.* : omnes *libri* || 63 is *C^{vac}* (*ut uid.*) *P* : iis *D* his *C^{ant}* *test.* hiis *uel* his *libri cett.* || 64 aduersus *et* aduersus *libri* || 67 uitam *om. D, rest. D^{vac}* || 70 huc *C^{ant}* *Don.* (*ut uid.*) *et ad hunc u.* (*ut adhuc locorum*) *et alibi* : huic *DC^{ac}P* *dett. codd. Donatiani testt. cett.* || uiciniam *C^{vac}P^{ac}* *uaria lectio apud Don.* (*sed uicinia classis codicum deterior*) *pars testt.* : uiciniae *C^{ant}P^{ant}D* *pars testt. alt., legit Don. ad hunc u.* || 73 ei *D^{pc}C^{vac}P* : hei *C^{ant}* *et D^{ac}* || 74 primo *Vat. 3305^{ac} Voss. 38 testt.* : primum *DCP Don. in lemm.* || 75 *et D^{ac}CP test.* : ac *D^{ant}* *dett. aliquot* || 78 *In -dinem incipit cod. Y.* || 79 dehinc *DP pars testt.* : dein *CY pars testt.* || 84 uenientis aut abeuntis *D^{ant}C^{vac}YP^{ac}* : uenientes aut abeuntes *D^{ac}C^{ant}P^{ant}* || rogitabam *DC^{ant}YP* : rogabam *C^{vac}* || 85 chrysidem *et* chrisidem *libri potiores.*

SOSIE. — Je te suis.

SIMON. — Ils disaient « Phèdre » ou « Clinias » ou « Nicératos »¹⁰, car ces trois-là étaient ses amants en même temps. « Ho ! et Pamphile ? — Eh bien, il a remis son écot, il a dîné. » J'étais ravi. Un autre jour je m'informais encore : je me rendais compte que Pamphile (90) n'était nullement en cause. Véritablement je pensais l'avoir assez mis à l'épreuve, et que c'était là un bel exemple de continence ; car un homme qui se trouve aux prises avec de telles impulsions naturelles sans toutefois que l'esprit y perde sa maîtrise, pour sûr celui-là est en état de se fixer tout seul sa règle de vie. (95) En même temps que cela me faisait plaisir, par ailleurs tout le monde d'une seule voix me disait toutes sortes de bonnes choses et vantait ma chance d'avoir un fils doué d'un tel caractère. Pourquoi en dire plus ? Frappé par ces rumeurs, Chrémès vint de lui-même me trouver, pour donner comme femme à mon fils sa fille unique (100) avec une dot considérable. Je l'agréai, je les fiançai ; c'est aujourd'hui le jour fixé pour les noces¹¹.

SOSIE. — Et qu'est-ce qui s'oppose à ce qu'elles aient lieu pour de bon ?

SIMON. — Tu vas l'apprendre. — Quelques jours environ après ces événements, cette Chrysis notre voisine vient à mourir.

10. Ce vers tel que transmis dans les principaux manuscrits comporte un demi-pied de trop. Il vaut mieux chercher la faute ailleurs que dans *Niceratum*, qui était parmi les noms comiques récurrents : un Nicératos figure dans *La Samienne* de Ménandre et dans le fr. adesp. 1017 K.-A.

11. La politique éditoriale concernant les contractions telles *dictust* (à ne pas confondre avec la prodélision de *es* et *est* après voyelle ou nasale) est énoncée dans l'introduction, p. CXXI-CXXII.

illi id erat nomen.

SO. Teneo.

SI. Phaedrum aut Cliniam

dicebant aut Niceratum (nam hi tres simul
amabant). « Eho quid Pamphilus ? » « Quid ? Symbolam
dedit, cenauit. » Gaudebam. Item alio die
quaerebam ; comperiebam nihil ad Pamphilum 90

quicquam attinere. Enimuero spectatum satis
putabam et magnum exemplum continentiae,
nam qui cum ingeniis conflictatur eiusmodi
neque commouetur animus in ea re tamen,
scias posse habere iam ipsum suae uitae modum. 95

Cum id mihi placebat, tum uno ore omnes omnia
bona dicere et laudare fortunas meas,
qui gnatum haberem tali ingenio praeditum.

Quid uerbis opus est ? Hac fama impulsus Chremes
ultra ad me uenit, unicam gnatum suam 100
cum dote summa filio uxorem ut daret.

Placuit. Despondi. Hic nuptiis dictust dies.

SO. Quid obstat cur non uere fiant ?

SI. Audies.

Ferme in diebus paucis quibus haec acta sunt

86 illi id *D^{ac}CYP* : illud *D^{pc}* illi ea *fort. Seruius (tò illi testatur Don.)* || phaedrum *CYP* : phedriam *D*, -iam *in ras.* || **87** niceratum libri (*et uide adn.*) : nicaretum *Fleckeisen 1857* || tres simul *Camal. Ebn. Marc.^{ac} corrector cod. Vind. qui hunc u. a librario omissum inter lineas rest. (et coni. Ritschl Opusc. III p. 324-5)* : tres tum simul *DCYP test. contra metrum* || **88** eho *CP* : heo *DY* || symbolam *CYP^{pc}* (*de cod. Terentiano A uide app. testimoniorum*) : symbolum (*uel sim-)* *DP^{pc} codd. Donatiani ad hunc u. et alibi* || **95** scias *DCYP* : scis *uaria lectio in Y* || **98** *Hinc usque ad u. 179 deficit scriptura antiqua codicis D.* || **100** uenit *CYP^{pc} dett. fere omnes, inter quos Decurt.* : aduenit *P^{ac}* || **102** despondi *C^{pc}Y^{pc}P^{pc} Decurt. dett. cett. paene omnes* : despondit *C^{ac}Y^{ac}P^{ac} (ut uid.) codd. Noniani* || dictust *edd.* : dictus est *libri testt.* || **103** *post quid add. igitur C^{ant}Y^{ant} dett. pler.* || uere *Y^{ac} dett. nonnulli, inter quos Decurt.* : uerae *CY^{pc}P* (*librarii manu sed in ras.*). *Lectionem cod. C correctionis expertem esse pro certo non habuerim.* || **104** ferme *Charisius* : fere libri.

SOSIE. — À la bonne heure ! (105) Me voici comblé ! J'avais peur de la Chrysis !

SIMON. — Alors mon fils se tenait près de ceux qui étaient les amants de Chrysis ; il s'occupait avec eux des obsèques ; sombre entre-temps, parfois il fondait en larmes. Cela me plut alors ; je songeais ainsi : « Voilà que pour une petite liaison (110) il prend cette mort tellement à cœur ; que serait-ce s'il avait été lui-même amoureux ? Que fera-t-il quand il s'agira de moi son père ? » Je pensais que tout cela était le fait d'une âme charitable et d'un cœur tendre. Que dire de plus ? Moi-même, par considération pour lui, je me rends aussi aux obsèques (115), ne soupçonnant rien encore de mon infortune.

SOSIE. — Hein ? Laquelle ?

SIMON. — Tu vas le savoir. — On fait la levée du corps. Nous nous mettons en marche. Entre-temps, parmi les femmes qui se trouvaient là, j'en aperçois une, toute jeune, d'un extérieur...

SOSIE. — Remarquable, sans doute ?

SIMON. — ... et d'une figure, Sosie, si modeste, si gracieuse, qu'il n'y avait rien au-dessus ! (120) Or, comme elle me paraissait se lamenter plus que les autres, et qu'elle était plus que les autres d'un extérieur noble et distingué, je m'approche des femmes du cortège, je demande qui elle est. On me dit que c'est une sœur de Chrysis. Ce fut pour mon esprit un trait soudain : « Ah ah ! c'est donc cela ! (125) De là ces larmes ! De là cet apitoiement ! »

SOSIE. — Que je suis inquiet de savoir où tu vas en venir !

SIMON. — Cependant, le cortège avance. Nous suivons. Nous arrivons au tombeau. On la dépose sur le bûcher.

Chrysis uicina haec moritur.

SO. O factum bene ! 105

Beasti : metui a Chryside.

SI. Ibi tum filius
cum illis qui amabant Chrysidem una aderat frequens ;
curabat una funus ; tristis interim,
nonnumquam collacrimabat. Placuit tum id mihi.
Sic cogitabam : « Hic paruae consuetudinis 110
causa huius mortem tam fert familiariter.

Quid si ipse amasset ? Quid hic mihi faciet patri ? »
Haec ego putabam esse omnia humani ingeni
mansuetique animi officia. Quid multis moror ?
Egomet quoque eius causa in funus prodeo, 115
nihil suspicans etiam mali.

SO. Hem ? Quid id est ?

SI. Scies.

Ecfertur ; imus. Interea inter mulieres
quae ibi aderant forte unam aspicio adulescentulam
forma...

SO. Bona fortasse.

SI. et uultu, Sosia,
adeo modesto, adeo uenusto ut nihil supra. 120
Quia tum mihi lamentari praeter ceteras
uisa est et quia erat forma praeter ceteras
honestam ac liberali, accedo ad pedisequas ;
quae sit rogo. Sororem esse aiunt Chrysidis.
Percussit ilico animum. Attat hoc illud est, 125
hinc illae lacrimae, haec illa est misericordia.

SO. Quam timeo quorsum euadas !

SI. Funus interim

procedit ; sequimur ; ad sepulcrum uenimus.

105 chrysis et chrysis libri potiores || **106** ante metui, ei exhibent
dett. quidam ; uide etiam test. || **110** hic libri : hem hic Don. in lemm. ||
113 ingeni edd. : ingenii libri || **115** eius *C^{ant}YP* : filius *C^{ac}* || **116** quid
id est *Y^{pc}* dett. complures (inter quos Par. 7900A Vind. Voss. 38) :
quid est *CY^{ac}P* test. || **117** ec- et ef- libri || **121** quia tum *CYP^{ac}* : quae
tum *P^{pc}* dett. pler. quia ideo uaria lectio in C || **122** u. om. P, rest. P^l.